

Suppléments nutritifs et régimes alimentaires thérapeutiques – Renseignements pour les bénéficiaires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu

Si vous avez une ordonnance renouvelable ou non pour des suppléments nutritifs ou pour un régime alimentaire thérapeutique, vous pourriez être admissible à un soutien du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

Étape 1

Un professionnel de la santé autorisé comme votre médecin ou un diététiste devra remplir le formulaire **Demande de suppléments nutritifs et de régimes alimentaires thérapeutiques**.

Les professionnels de la santé peuvent avoir accès au formulaire par le système de dossiers médicaux électroniques ou sur le site Web du Programme d'aide à l'emploi et au revenu à l'adresse www.gov.mb.ca/jec/eia/eiafacts/index.fr.html ou encore sur le site Web des Services de soutien aux personnes malades ou handicapées à l'adresse www.manitoba.ca/fs/dhsu/index.fr.html.

Les renseignements fournis dans le formulaire doivent justifier clairement que le régime alimentaire thérapeutique ou les suppléments nutritifs sont requis en raison de votre état de santé. Il doit aussi indiquer la période pendant laquelle vous devrez prendre des suppléments nutritifs ou suivre un régime alimentaire thérapeutique.

Étape 2

Envoyez le formulaire de demande rempli dès que possible à l'adresse suivante :

Services de soutien aux personnes malades ou handicapées
114, rue Garry, bureau 102
Winnipeg (Manitoba) R3C 1G1
Télécopieur : 204 945-1436
Courriel : disandhealthsupports@gov.mb.ca

Vous pouvez aussi déposer en personne le formulaire rempli à n'importe quel bureau du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

Si vous avez des questions concernant les suppléments alimentaires et les régimes alimentaires thérapeutiques couverts par le Programme d'aide à l'emploi et au revenu, veuillez communiquer avec les Services de soutien aux personnes malades ou handicapées en composant le 204 945-4393 ou le 1 877 587-6224.